

UNIVERSITE MONTESQUIEU-BORDEAUX IV

**Agence Universitaire de la Francophonie
(A. U. F.)**

**Institut pour le Développement de l'Enseignement Supérieur Francophone
(I.D.E.S.U.F.)**

PREPARATION AUX CONCOURS D'AGREGATION

INTERAFRICAINS CAMES

Droit, Science politique, Economie, Gestion

Session 2011

PREPARATION aux CONCOURS d'AGREGATION INTERAFRICAINS
de recrutement des professeurs d'Université en
(droit, science politique, économie, gestion)

En 1994, une préparation aux concours d'agrégation interafricains CAMES dans les disciplines juridiques, politiques, économiques et de gestion a été créée à Bordeaux à l'initiative et avec le concours de l'Agence Universitaire de la Francophonie (A.U.F.).

Cette action a pour objectif de contribuer à la formation d'universitaires de haut niveau en Afrique francophone. Depuis quelques années, les universitaires et notamment les plus jeunes des enseignants-chercheurs africains rencontrent des difficultés croissantes dues au manque de moyens, à la faiblesse de la documentation, à leur isolement et à leur éloignement progressif de la communauté scientifique internationale ou même régionale ; dans une telle situation, ils ne parviennent plus toujours à acquérir, dans le cadre de leur Université et de leur Etat, les connaissances et le niveau voulus pour passer les concours d'agrégation et pour assurer la relève dans de bonnes conditions. Les conséquences risquent d'être à terme dramatiques pour l'enseignement supérieur et donc pour l'avenir de l'Afrique.

La formation est assurée par
l'Institut pour le Développement de l'Enseignement Supérieur Francophone de
l'Université Montesquieu-Bordeaux IV,
avec le soutien de l'A.U.F., du Ministère français de l'enseignement supérieur et de la
recherche, de l'Université Robert Schuman (Strasbourg III), de la Région Aquitaine,
et du Secrétariat général du CAMES avec qui une convention a été conclue.

Rappelons que le CAMES (*Conseil Africain et Malgache pour l'Enseignement Supérieur*) est un organisme international qui regroupe 17 Etats africains (*Bénin, Burkina-Faso, Burundi, Cameroun, Centrafrique, Congo, Côte d'Ivoire, Gabon, Guinée-Bissau, Guinée-Conakry, Madagascar, Mali, Niger, Rwanda, Sénégal, Tchad, Togo*). Il a pour mission de développer la coopération inter-universitaire. Il est notamment compétent en matière de recrutement et d'avancement des universitaires africains et il organise dans ce sens des concours d'agrégation (*en médecine et dans les sciences juridiques, politiques, économiques et de gestion*). En droit et sciences économiques, ces concours, qui ont lieu tous les deux ans, ont été organisés successivement à Abidjan (1983), Libreville (1985), Dakar (1987), Ouagadougou (1989), Brazzaville (1991), Cotonou (1993), Lomé (1995), Lomé (1997), Dakar (1999), Yaoundé (2001), Ouagadougou (2003), N'Djaména (2005), Libreville (2007). Les jurys ont une composition internationale ; plusieurs bordelais ont eu l'occasion d'y siéger ; ce fut le cas des Professeurs Jean du BOIS de GAUDUSSON, Gérard HIRIGOYEN, Ferdinand MELIN-SOUCRAMANIEN, Slobodan MILACIC, Marc PENOUIL, Christophe RADE, Olivier DUBOS, Bertrand BLANCHETON, Jean-Guy DEGOS et Daniel BOURMAUD.

La mise sur pied d'un cycle annuel de formation répond à ces préoccupations : celui-ci est organisé de façon à permettre aux docteurs, futurs candidats aux concours d'agrégation CAMES, de se libérer pendant plusieurs semaines pour venir à Bordeaux mettre à jour leur documentation, suivre des conférences d'actualisation scientifique et des séminaires méthodologiques, s'entretenir de leurs travaux de recherche avec des professeurs de renom provenant d'Universités françaises, européennes, africaines, de procéder à des échanges entre enseignants-chercheurs du sud.

Depuis décembre 2006, la préparation de Bordeaux est intégrée dans un réseau des conférences régionales d'agrégation constitué par neuf Universités s'engageant à organiser, en concertation, des préparations : l'Université Cheikh Anta Diop de Dakar (Sénégal), l'Université Gaston Berger de Saint-Louis (Sénégal), l'Université de Douala (Cameroun), l'Université de Dschang (Cameroun), l'Université de Ngaoundéré (Cameroun), l'Université de Yaoundé II (Cameroun), l'Université d'Abomey Calavi de Cotonou (Bénin), l'Université de Lomé (Togo), l'Université Omar Bongo de Libreville (Gabon).

Modalités de la préparation :

La préparation est consacrée à l'entraînement aux épreuves du concours (leçon, présentation des travaux) auxquelles les candidats seront soumis. Les candidats auront des entretiens individualisés avec les professeurs pour définir et discuter de leurs projets d'articles et de leurs recherches en cours. Ils auront, en outre, l'opportunité d'approfondir leur documentation. Des conférences et séminaires seront organisés pour faire le point sur la méthodologie et les développements récents des disciplines.

Ces sessions d'une durée de 3 semaines sont animées par des personnalités universitaires et scientifiques les plus compétentes : plus de cinquante professeurs venant d'Universités et Etablissements d'enseignement supérieur francophones d'Afrique, d'Europe, du Québec.

Les candidats à la préparation sont présentés par les Universités (doyens, recteurs ou présidents), qui s'assurent qu'ils sont agrégatifs et en toute hypothèse docteurs, et sont sélectionnés par l'IDESUF. En 2008 se fut 44 candidats retenus et 5 auditeurs libres ; en 2009, 43 candidats ont été retenus et 4 auditeurs libres. En 2010, 49 candidats ont été retenus et 5 auditeurs libres.

Ils proviennent de : l'Université d'Antananarivo (Madagascar) ; l'Université Cheikh Anta Diop (Dakar - Sénégal) ; l'Université de Lomé (Togo) ; l'Université Marien Ngouabi (Brazzaville - Congo) ; l'Université Saint-Louis (Sénégal) ; l'Université de Yaoundé II, l'Université de Dschang, l'Université de Ngaoundéré (Cameroun) ; l'Université de Cocody - Abidjan (Côte d'Ivoire) ; l'Université de Bouaké (Côte d'Ivoire) ; l'Université de Ouagadougou (Burkina Faso) ; l'Université de Cotonou (Bénin) ; l'Université de N'Djaména (Tchad) ; l'Université de Douala (Cameroun) ; l'Université de Dschang (Cameroun) ; l'Université Omar Bongo (Libreville - Gabon) ; l'Université de Bangui (Rép. Centrafricaine) ; l'Université de Bamako (Mali) ; l'Université de Niamey (Niger) ; l'Université du Burundi.

Les sessions se déroulent durant le mois de septembre ; elles ont lieu dans les locaux de l'Université Montesquieu-Bordeaux IV. Les candidats ont accès à la bibliothèque universitaire, aux centres de recherche et de documentation spécialisés et aux salles d'informatique.

L'hébergement assuré en cité universitaire, sur le Campus, les repas pris au restaurant universitaire et les frais de transport sont à la charge de l'Institut ; tous les autres frais sont à la charge des candidats.

Institut pour le Développement de l'Enseignement Supérieur Francophone

La responsabilité de la mise en oeuvre de la formation est assurée par ***l'Institut pour le Développement de l'Enseignement Supérieur Francophone***, Institut rattaché à l'Université Montesquieu-Bordeaux IV. Son conseil scientifique et de gestion est composé de professeurs provenant des Universités francophones, de l'AUF et du CAMES. L'IDESUF assure la coordination du réseau des conférences régionales d'agrégation du CAMES (RECA) créé en décembre 2006.

PREPARATION aux CONCOURS d'AGREGATION

C. A. M. E. S.

SESSION de SEPTEMBRE 2011

Déroulement

Les stagiaires suivront pendant 3 semaines à Bordeaux la préparation organisée à leur intention ; pour la 3^e semaine, ils ont le choix entre deux possibilités :

1/ rester à l'Université Montesquieu Bordeaux IV où ils continueront leur préparation ainsi que leurs recherches, compléter leur bibliographie, rencontrer des professeurs sur place. Ils bénéficieront de leur chambre et des services du restaurant universitaire.

2/ Effectuer des recherches dans d'autres universités et y rencontrer des professeurs. **Les frais engagés dans ce cadre seront à la charge exclusive des intéressés.**

Dans tous les cas, le retour dans le pays d'origine s'effectue au bout de 3 semaines, **depuis Bordeaux, selon les conditions prévues par le billet d'avion.**

Dates

La session débutera **au mois de septembre** : les dates précises seront communiquées ultérieurement.

Formalités

Les stagiaires doivent effectuer eux-mêmes les diverses formalités administratives (visa notamment) et sanitaires nécessaires à leur déplacement et à leur séjour en France.

Ils devront aussi s'assurer de leur couverture sociale en cas de maladie, d'accident ou d'hospitalisation (justificatifs à produire avant leur arrivée).

Les candidats adressent par le canal de l'Université un dossier comportant nécessairement :

- une lettre de candidature motivée,
- un curriculum vitae détaillé qui fera notamment apparaître, outre l'identité des candidats, (cf. annexe 1, page 6, à nous retourner impérativement) :
 - . *les études suivies,*
 - . *les diplômes obtenus avec chaque fois indication de la date, du lieu et de la mention,*
 - . *toutes les fonctions et responsabilités exercées,*
 - . *l'appartenance à une équipe de recherche ;*
- le nombre de concours d'agrégation CAMES présentés avec date et résultats,
- la photocopie certifiée conforme des diplômes,
- le rapport de soutenance de thèse,
- une note de synthèse où figureront notamment :
 - . *la liste des travaux publiés (avec indication précise des revues, de la collection et de l'année),*
 - . *les projets de recherche en cours et envisagés.*
- les matières sur lesquelles le candidat souhaite être entraîné (2 leçons)

Tout dossier incomplet ne sera pas examiné par la commission de sélection.

LES DOSSIERS DEVRONT PARVENIR A BORDEAUX

POUR LE 31 MAI 2011, DELAI DE RIGUEUR.

Les candidats recevront une réponse début juillet 2011.

Adresse :

**Monsieur le Directeur de l'Institut pour le Développement de
l'Enseignement Supérieur Francophone (I.D.E.S.U.F.)**

Université Montesquieu - Bordeaux IV

Avenue Léon Duguit

33608 PESSAC CEDEX – France

Télécopie : 33 (0)5 56 84 86 65

Adresse électronique : idesuf@u-bordeaux4.fr

Annexe 1

UNIVERSITE MONTESQUIEU-BORDEAUX IV
Agence Universitaire de la Francophonie (A. U. F.)
Institut pour le Développement de l'Enseignement Supérieur Francophone (I.D.E.S.U.F.)

NOM du CANDIDAT :	
Prénoms :	
NOM MARITAL (pour les femmes mariées) EPOUSE :	
Né(e) le	
Age	
Adresse personnelle :	
Téléphone personnel :	
Université de rattachement :	
Ville	
Pays	
Téléphone professionnel :	
Fax professionnel valide :	
Adresse e-mail valide :	
Indiquer le Nombre de concours CAMES présentés :	
Si oui, en quelle(s) année(s)	
SECTION (cf. annexe 2, page 7) :	
MATIERES CHOISIES : cf. annexe 2 (p. 7) Les candidats doivent OBLIGATOIREMENT préciser leur choix au moment de l'inscription (ce choix est ferme et définitif)	
Leçon 1 (2 ^{ème} épreuve) :	
Leçon 2 (3 ^{ème} épreuve) :	

Signature du Candidat

Annexe 2

UNIVERSITE MONTESQUIEU-BORDEAUX IV

Agence Universitaire de la Francophonie
(A. U. F.)

Institut pour le Développement de l'Enseignement Supérieur Francophone
(I.D.E.S.U.F.)

SECTION : DROIT PRIVE

*Les candidats doivent **OBLIGATOIREMENT** préciser leur choix au moment de l'inscription
(ce choix est ferme et définitif)*

La leçon 1 porte obligatoirement sur l'une des matières suivantes :

- **Droit civil**
- Ou
- **Droit commercial**

La leçon 2 porte, au choix du candidat, sur la matière non retenue pour la leçon 1 ou sur l'une des matières suivantes :

- Droit pénal et Procédure pénale
- Droit judiciaire privé
- Droit social
- Droit International privé
- Droit privé comparé

*
* * *

SECTION : DROIT PUBLIC

*Les candidats doivent **OBLIGATOIREMENT** préciser leur choix au moment de l'inscription
(ce choix est ferme et définitif)*

La leçon 1 porte obligatoirement sur l'une des matières suivantes :

- Droit constitutionnel
- Droit administratif
- Droit International public

La leçon 2 porte, au choix du candidat, sur la matière non retenue pour la leçon 1 ou sur l'une des matières suivantes :

- Droit public économique
- Histoire des idées politiques
- Finances publiques

*
* * *

SECTION : HISTOIRE DES INSTITUTIONS

Les candidats doivent **OBLIGATOIREMENT** préciser leur choix au moment de l'inscription
(ce choix est ferme et définitif)

La leçon 1 porte obligatoirement sur l'une des matières suivantes :

- Histoire des Institutions privées et publiques africaines
- Histoire des faits économiques et sociaux
- Droit traditionnel africain
- Histoire des idées politiques
- Institutions de l'Egypte pharaonique
- Droit romain

La leçon 2 porte au choix du candidat sur une des matières prévues pour la leçon 1 et non retenue

*
* *

SECTION : SCIENCES POLITIQUES

Les candidats doivent **OBLIGATOIREMENT** préciser leur choix au moment de l'inscription
(ce choix est ferme et définitif)

La leçon 1 porte obligatoirement sur l'une des matières suivantes :

- Sociologie Politique
- Relations Internationales
- Histoire des Idées et Théories Politiques
- Administration et Politiques Publiques

La leçon 2 porte, au choix du candidat, sur la matière non retenue pour la leçon 1 ou sur l'une des matières suivantes :

- Méthodes des Sciences Sociales
- Politique Comparée

*
* *

SECTION : SCIENCES ECONOMIQUES

Les candidats doivent **OBLIGATOIREMENT** préciser leur choix au moment de l'inscription
(ce choix est ferme et définitif)

La leçon 1 porte obligatoirement sur la *Théorie Economique*

La leçon 2, de nature pratique, porte sur une matière d'Economie Générale choisie parmi les matières suivantes :

- Politique économique
- Relations économiques internationales
- Histoire de la pensée et des faits économiques depuis 1870
- Economie du travail et des ressources humaines

- Economie du développement
- Economie de la santé
- Economie publique
- Statistique et économétrie
- Méthodes quantitatives

*
* *

SECTION : SCIENCES DE GESTION

*Les candidats doivent **OBLIGATOIREMENT** préciser leur choix au moment de l'inscription
(ce choix est ferme et définitif)*

La leçon 1 porte **obligatoirement** sur la *Théorie de l'Entreprise*

La leçon 2 porte sur une matière de *Gestion de l'Entreprise* parmi les suivantes :

- Gestion financière
- Gestion comptable
- Gestion commerciale et marketing
- Gestion du personnel
- Gestion juridique et fiscale
- Gestion et systèmes d'information
- Techniques quantitatives de gestion

Pessac, le 11.04.2011